

Cité de l'architecture & du patrimoine
Archives d'architecture contemporaine
3 boulevard Ney, 75018 Paris
Tél + 33 (0) 1 45 85 12 00
centredarchives@citedelarchitecture.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Tarifs approuvés en conseil d'administration le 5 juillet 2022

Reproductions

Le Centre d'archives d'architecture contemporaine facture des **frais techniques** ainsi que des **frais de gestion**, payés lors de la commande.

Frais techniques	6,67 € HT / image*	TVA 20 %
-------------------------	---------------------------	----------

Ils correspondent à la fabrication et à la fourniture d'un fichier numérique issu de la reproduction d'un document.

Frais de gestion		
Édition / Exposition / Multimédia	39,17 € HT / image*	TVA 20 %
Document publicitaire	166,67 € HT / image*	TVA 20 %

Ils sont facturés en sus des frais techniques en cas de diffusion – commerciale ou non – d'images fournies (publication, exposition, site Internet, audiovisuel, multimédia, etc.). Un exemplaire de la publication doit être adressé au Centre d'archives de la Cité de l'architecture & du patrimoine dès sa parution. Pour les documents audiovisuels (film, documentaire, site Internet, cédérom...) ou les expositions, la liste définitive des références des reproductions utilisées doit être jointe à titre de justificatif.

Indépendamment des frais techniques et de gestion perçus par la Cité de l'architecture & du patrimoine, les **droits d'auteur** sont perçus par l'auteur, ses ayants droit ou une société de droits d'auteurs.

Prêt d'œuvre

Frais de gestion	39,17 € HT / œuvre*	TVA 20 %
-------------------------	----------------------------	----------

* **Une remise de 25%** est appliquée sur les frais techniques et frais de gestion pour les étudiants, les organismes dépendant du ministère de la culture et du ministère de la transition écologique, ainsi que pour les publications, expositions et événements à caractère scientifique et/ou pédagogique.

Revue *Colonnes*

Bulletin de liaison annuel des centres d'archives d'architecture, la **revue *Colonnes*** constitue un lien avec les institutions et les chercheurs concernés par la conservation des archives d'architecture et rend compte des manifestations spécifiques.

La liste des numéros parus à l'adresse www.citedelarchitecture.fr/fr/publication/colonnes.

Numéros 0 à 10	Consultables en ligne	
Numéros 11 à 19	4,27 € HT	TVA 5,5 %
Numéro 20	5,69 € HT	TVA 5,5 %
Numéro 21	9,48 € HT	TVA 5,5 %
Numéros 22 et 23	4,74 € HT	TVA 5,5 %
Numéros 24 à 26	7,11 € HT	TVA 5,5 %
À partir du numéro 27	7,58 € HT	TVA 5,5 %
Numéros hors-série	7,58 € HT	TVA 5,5 %

Protocole de vente et de fourniture des reproductions

Etape 1

Chaque nouveau demandeur remplit la **fiche signalétique client** comportant toutes les informations légales permettant d'identifier juridiquement le contractant (nom, raison sociale, adresse, forme juridique, capital, siège social, SIRET, immatriculation au RCS, etc.).

Le demandeur renseigne les **informations sur le projet** dans le formulaire ci-dessous (nature du projet, utilisation envisagée des fichiers numériques, média(s)/support(s) utilisé(s) et lieu d'exposition ou de diffusion, etc.).

Etape 2

Le Centre d'archives d'architecture contemporaine adresse au demandeur un **devis** précisant les conditions de règlement.

Etape 3

Les travaux sont engagés à **réception du bon de commande ou du devis signé** assorti de la mention « Bon pour accord » et, le cas échéant, du cachet de l'institution.

Le délai de la commande peut prendre plusieurs jours ouvrables (traitement administratif, numérisation des documents).

Etape 4

Pour les commandes françaises, **les travaux sont envoyés en même temps que la facture**. Le règlement doit être effectué après réception de la facture suivant les informations indiquées sur celle-ci.

Pour les commandes venant de l'étranger, **le paiement est préalable à l'envoi des fichiers numériques**.